

<p>SÉANCE SPÉCIALE DU 8 juin 2015</p>
--

A une séance SPÉCIALE du Conseil, tenue le 8 juin 2015 à 18 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier
 District No2 - Madame Annie Rodrigue
 District No 3 – Mme Émilie Roberge
 District No 4 – Madame Claudia Vachon
 District No 5 – Monsieur Claude Duchesne
 District No 6 – Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Kaven Mathieu, maire, ouvre la séance à 18 h 30 avec un mot de bienvenue.

2. CONFORMITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Que l'avis de convocation de la dite séance a été signifié à tous les conseillers conformément à l'article 425 du code municipal en suivant les formalités prévues à cet article.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Mathieu, maire fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - A) Amendement résolution 15-06-6352
-Appels d'offres pour la fourniture de conduites d'aqueduc et d'égouts
 - B) Permis de réunion – Feu de la St-Jean
 - C) Permis de réunion – Démolition
 - D) Absence du Directeur général
 -
3. Prochaine séance
4. Levée de la séance

15-06-6357

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

4. **Amendement résolution 15-06-6352**
-Appels d'offres pour la fourniture de conduites d'aqueduc et d'égouts

15-06-6358

Attendu la résolution 15-06-6352 adoptée le 1^{er} juin 2015;
 ATTENDU que, selon les soumissions reçues, le prix de EMCO était le plus bas relativement à la fourniture de conduites d'aqueduc et d'égouts;
 ATTENDU que EMCO a avisé par écrit le Directeur des Travaux publics que leur prix n'incluait pas les taxes et qu'il se désistait;
 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers que d'accepter la soumission de J.U. Houle pour la fourniture de conduite d'aqueduc et d'égouts. Ladite soumission s'élève à un montant total de 66 755.12\$, taxes incluses.

Les prix des quatre autres soumissions (**TAXES INCLUSES**)
 sont celles de :

1. EMCO dont le prix est de 67 105.15\$
2. Réal Huot dont le prix est de 68 194.75\$
3. Wolseley dont le prix est de 68 468.41\$
4. Distribution Brunet dont le prix est de 68 898.10\$

ADOPTÉ

5. **Permis de réunion -FEU DE LA ST-JEAN**

15-06-6359

Il est proposé par Annie Rodrigue et résolu unanimement d'autoriser le comité de la DÉMOLITION d'East Broughton à organiser des activités pour la Fête de la St-Jean et à utiliser les équipements, camions et terrain de la municipalité. Les camions seront conduits par les employés ou les pompiers de la brigade sur une base bénévole et ce, en dehors des heures de travail. Il est également résolu d'autoriser le Comité de démolition à faire la demande d'un permis de boisson dans le but d'en faire la vente et ce, pour l'activité du 23 juin.

ADOPTÉ

6. **Permis de réunion -DÉMOLITION**

15-06-6360

Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le comité de la course de démolition à tenir leur activité, le samedi 1er août 2015 avec la possibilité de vendre de l'alcool sur les terrains extérieurs de l'aréna Mario Lessard, 300 rue Pelletier, East Broughton, sous réserve de détenir un permis d'alcool délivré par la Régie des alcools, des courses et des jeux.

ADOPTÉ

7. **PROCHAINE ASSEMBLÉE**

La prochaine séance aura lieu le 6 juillet 2015 à 19h30.

6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

15-06-6361

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 18h50.

ADOPTÉ

KAVEN MATHIEU, MAIRE

Manon Vachon, sec-trés. adjointe